

LES COULEURS DE LA VIE LOCALE



DOSSIER

Quesnoy,
ville inclusive

cloik

MAGAZINE

LE QUESNOYSIEN

#176 Hiver 2020

www.quesnoysurdeule.fr

Très belle année 2020 !


Les membres du conseil municipal et les agents de la ville vous présentent leurs meilleurs vœux.


SOMMAIRE


Les actualités municipales	4/7
Vie municipale	8/10
Dossier	11/14
Bon à savoir	15
Vie culturelle et sportive	16/19
Ils font rayonner Quesnoy	20
État-Civil	21
Agenda	22
Quesnoy solidaire	23

Le chêne et la Deûle, interprétation délicate et poétique par Cloÿk, illustratrice
Facebook : Cloÿk
Instagram : cloukimagerie



 **Hôtel de Ville**
Place du Général de Gaulle
59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE

 **Tél. 03 20 63 11 88**
Fax : 03 20 39 81 99

 **Horaires de la mairie :**
Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi : 8h - 12h

 **Page Facebook**
ville-quesnoysurdeule

 **Site internet**
www.quesnoysurdeule.fr

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX QUESNOYSIENS

**Samedi 15 février 2020
à 10h30
au salon d'honneur de la mairie**

Vous êtes nouvellement arrivés à Quesnoy ?
Faites-vous connaître
à communication@quesnoysurdeule.fr

LE QUESNOYSIEN #176 - Janvier 2020

Edition : Mairie de Quesnoy sur Deûle
Directrice de la publication et de la rédaction : Rose Marie Hallynck

Conception : www.resonance.coop

Mise en page : Service Communication

Impression : Offset Impression - sur fibres de bois issues de forêts gérées durablement

Photographies : Mairie de Quesnoy sur Deûle et les associations

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020

N° I.S.S.N. : 1168-4720

En raison des élections municipales des 15 et 22 mars, le Quesnoysien ne fait plus paraître ni l'éditorial, ni la tribune, en accord avec les 2 groupes siégeant au conseil municipal.

Inscriptions sur les listes électorales

- Pour pouvoir voter, il faut être **inscrit sur les listes électorales** de la commune au plus tard le vendredi 7 février 2020.

- Il est possible de **vérifier sa situation électorale** en ligne grâce au répertoire électoral unique de l'INSEE : chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit et connaître son bureau de vote directement sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

- **L'inscription en ligne** est généralisée sur le site www.service-public.fr

- Il est impossible de voter sans que son nom soit porté sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les **jeunes de 18 ans**, sous certaines conditions, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire d'en faire la demande. Si vous avez déménagé, vous devez donc vous inscrire pour pouvoir voter.

- **Vote par procuration** : tout électeur absent le jour de l'élection peut voter par procuration. Il existe deux formulaires de vote par procuration, utilisables au choix, disponibles dans les commissariats, gendarmeries, consulats ou tribunaux ou le cerfa 14952*01 téléchargeable sur www.service-public.fr.

Attention : le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.

Les bureaux de vote

- Ils sont ouverts de 8h à 18h.

- **Liste des bureaux**

Bureau 1 & 5 : Festi'Val, rue de Lille

Bureau 2 : restaurant scolaire l'Éventail, rue de Warneton

Bureau 3 : salle Sieux, allée des Étreindelles

Bureau 4 : Sporti'Val, rue de Comines

- **Service de transport gratuit**

Les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens pour se rendre dans leur bureau de vote peuvent bénéficier d'un service de transport gratuit en s'inscrivant auprès du service élections, 03 20 63 16 61, avant le jeudi 12 mars, 12h.

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020**
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

Service élections - Caroline MARIN
03 20 63 16 61, caroline.marin@quesnoysurdeule.fr

CADRE DE VIE

Aménagement de l'écoquartier

Un contrat de concession d'une durée de 11 ans a été notifié en octobre 2012 par la MEL au groupement Nexity/Nacarat qui a été retenu comme aménageur de la ZAC. L'aménagement de ce nouveau quartier se déroule en plusieurs phases.

La phase 1 est achevée en terme de bâti (94 logements - des surfaces commerciales et un local d'activités pour le CCAS - une maison médicale et une micro-crèche privée). Les aménagements des espaces publics (plantations et mobilier urbain) nécessitent encore quelques ajustements et améliorations, validés et prévus pour fin mars 2020.

La phase 2 est située entre la Deûle et la prolongation de la rue de l'Ange gardien jusqu'à la chapelle des Saints Anges Gardiens : Les travaux d'aménagement pour rendre possible la construction de 83 logements (34 logements individuels et 49 appartements) devraient commencer en mars 2020. La construction des

bâtiments démarrerait en juin 2020. La Ville et la MEL veillent conjointement à ce que les partis-pris d'aménagement et de construction restent conformes aux ambitions et référentiel national des Ecoquartiers.

Une voie d'accès au chantier de cette 2^{ème} phase sera aménagée au travers du site de l'ancienne usine depuis la rue de Warneton. Aucune desserte chantier ne se fera par les rues Mermoz et Ange gardien, c'est aussi une condition imposée par la Ville.

La phase 3 concerne toute la partie bâtie de l'ancienne usine Van Robaey, de la rue de Warneton jusqu'à la Deûle.

Actuellement propriété de l'EPF, Établissement public foncier, c'est cet établissement qui procédera à la déconstruction des bâtiments et aux opérations de dépollution. Quelques éléments patrimoniaux seront sauvegardés en vue de leur reconversion. Un bâtiment en briques avec une toiture à sheds (toiture en dents de scie)

caractéristique des bâtiments industriels des années 1930 à 1950, pourra être conservé. La chaufferie le sera également pour une reconversion en équipement public, culturel ou de loisirs. Une place en pavés sera démontée afin d'être reconstituée ensuite, car une dépollution du sol s'avère nécessaire.

Le reste des bâtiments sera déconstruit, tout comme les 2 cheminées, très dégradées, qui ne pourront pas être maintenues. Elles seront arasées à 1,50 m. Les opérations de déconstruction démarrent en janvier 2020.

Le passé industriel du site sera valorisé et mis en scène autour de la base de ces cheminées, de la chaufferie, du bâtiment à sheds. Nous pourrons enfin partager cette histoire avec tous les habitants. Pour cette phase, la réflexion sur la programmation n'est pas aboutie et une étude sur le potentiel de développement économique de la zone a été lancée par les aménageurs. ■

Extension du domaine communal en bord de Deûle

La société Oria Promotion achève la réalisation d'un immeuble de 26 logements, chemin St-Michel.

Afin de préserver le caractère bucolique du site du relais nautique, la Ville a négocié auprès du promoteur la possibilité de maintenir et d'aménager, entre l'immeuble et le parc, une zone tampon, d'une superficie de 500 m², en espace de nature avec une végétalisation adaptée à la déclivité du terrain.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de l'acquisition de cette parcelle au prix de 25 000 €. Cette parcelle, devenue communale, constituera un atout supplémentaire dans les projets de nature en ville et de préservation de la biodiversité. ■

Travaux voirie rue d'Ypres

Le trottoir, côté pair, la mise à niveau et la suppression de toutes émergences côté impair ont été terminés en fin d'année.

Les travaux ont repris le 7 janvier 2020 avec la réalisation de la borduration, des chicanes et stationnements, des fosses pour végétaux, des enrobés côté impair puis enfin le rabotage et la pose d'enrobé sur la chaussée.

La fin de chantier est prévue mi-mars 2020. ■

COMMERCE

Une femme distinguée

Mélanie Duret de « On part en vrac » vient d'être distinguée dans le cadre des trophées "Elles créent" décernés par Femmes Chefs d'Entreprise du Grand Lille (FCE Grand Lille) qui "récompensent des femmes créatrices et repreneures, ambitieuses et enthousiastes".

Mélanie Duret y a gagné un beau trophée, un chèque en numéraire et une belle reconnaissance de ses pairs !

Présente sur de nombreux marchés du secteur et désormais installée dans une cellule commerciale louée par la Ville, On part en vrac est effectivement une belle entreprise d'épicerie zéro déchet qui se développe grâce au dynamisme, au sérieux et au travail d'une femme à l'esprit d'entreprise !

Le 21 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans cette nouvelle et belle boutique, Mme Frédérique Seels, vice-présidente en charge du commerce à la MEL. Mme Seels nous faisait l'honneur d'une visite afin de découvrir le projet porté par la Ville et accompagné financièrement par la MEL, d'acquisition d'un local commercial afin de favoriser la création d'un commerce de proximité, et le projet d'entreprise de Mélanie Duret, son concept, ses perspectives. ■

Bienvenue à...

Boulangerie *Le fils du boulanger*

Pleine réussite à Julien DELHAYE, un artisan passionné, soucieux de la qualité de ses produits et du service à la clientèle, installé au 50 rue Belle Croix depuis le 2 décembre.



Marion COMPTDAER et Laurence LANNNOY à la Chambre des métiers.

Des commerçants dynamiques

• Deux Quesnoysiennes mise à l'honneur par la Chambre des métiers

Le 7 novembre dernier Marion COMPTDAER - Marion Beauté et Laurence LANNNOY - Belle en soie, ont été récompensées pour leur travail et leur investissement pour les femmes confrontées à la maladie selon une charte de qualité. Bravo à elles deux !

• Frédéric DUTHOIT, un artisan en or

Frédéric DUTHOIT - Boucherie DUTHOIT, a été mis à l'honneur pour ses 10 ans d'Artisan en or et d'engagement au service de la qualité. Toutes nos félicitations !

• **Au salon Nouvelles Tendances**, pour la 3^{ème} année consécutive la clientèle et l'équipe se sont associées pour offrir des "coupes suspendues", une action solidaire permettant d'offrir des coupes de cheveux à des familles accompagnées par le CCAS.



Bravo à toute l'équipe du salon Nouvelles Tendances.

MOBILITÉ

Faisons le point

• Ilévia : des plus et des moins

Depuis le 4 novembre, la ligne 88 est prolongée de Wambrechies Chariot d'Or à Comines Gare.

Cette offre supplémentaire répond aux besoins exprimés par des usagers des transports en commun, en particulier des travailleurs handicapés des ESAT Malecot à Sainte-Marguerite et parc d'activité du Moulin à Wambrechies, et améliore la desserte des habitations et hameaux quesnoysiens situés le long de la RM 308 entre Comines et Wambrechies.

Les horaires proposés ont été étudiés pour assurer les entrées et sorties des ESAT de Sainte-Marguerite et Wambrechies et des collèges de Comines. La ligne scolaire 988, devenue inutile, a été supprimée.

La dégradation de la fiabilité, de l'efficacité et du confort de la Liane 90 préoccupe la Ville qui intervient régulièrement auprès de la MEL et se mobilise pour obtenir des ajustements et des améliorations. ■

• TER Comines-Lille : Fin de service

Comme annoncé, le service TER entre Comines et Lille a été suspendu ce 14 décembre 2019. Si cela était inéluctable, au regard de l'état dégradé de la voie, cela ne satisfait personne.

Cette situation, fort peu cohérente avec les enjeux de la mobilité durable et de la transition écologique, est la conséquence du délaissement du mode ferré au profit du tout routier, sur l'ensemble du territoire national, du manque de vision au cours des précédentes décennies sur les enjeux environnementaux à différents niveaux. Ainsi, des petites lignes ferroviaires ferment et nous travaillons désormais à leur régénération.

La Mel s'est dotée d'un ambitieux SDIT - Schéma directeur des infrastructures de transport. Tournons-nous vers ces belles perspectives, en particulier celle d'un tramway de Comines à Lille, avec un parcours de Comines à Wambrechies sur l'emprise de cette voie ferrée aujourd'hui désertée.

Les études menées ont confirmé la possibilité de créer en parallèle, une voie cyclable confortable et sécurisée et lever ainsi des freins à l'utilisation du vélo comme mode de déplacement régulier.

La mobilité dans notre métropole est un dossier prioritaire sur lequel tous les élus doivent avancer collectivement et en responsabilité. ■

Un TER routier pour compenser le TER Comines-Lille

Pour compenser la suspension du service TER Comines-Lille, la Région Hauts-de-France a décidé la mise en place d'un service de substitution équivalent. 7 liaisons quotidiennes en semaine, 9 le mercredi et 5 le samedi en période scolaire sont assurées. Afin de limiter les temps de parcours, la liaison Quesnoy-sur-Deûle/Lille Flandres est directe et sans aucun arrêt, soit un trajet de 35 minutes.

Plus d'infos : hautsdefrance.fr, 03 74 27 00 00.

Retrouvez les horaires de ce TER sur www.quesnoysurdeule.fr



Réduction de la vitesse en ville

Dans toutes les communes de France, les vitesses excessives ou non adaptées sont des sujets de discussion, d'irritation, de mécontentement et d'inquiétude au quotidien. Les riverains réclament des aménagements, des contrôles plus fréquents et la réduction des vitesses : « Mais que fait la Mairie ? Que fait la Police ? »

Et que font les automobilistes ?

- La décision de limiter la vitesse à 30 km/h s'appuie sur un **arrêté municipal pris par la maire** après avis et conseils de la MEL, car l'objectif d'un tel arrêté est bien d'être utile à l'intérêt général.

- Une fois la pertinence de la décision validée, le **service voirie de la MEL** met en place la **nouvelle signalisation**. Le coût de ce changement de signalisation n'est pas à la charge de la commune.

- Les **aménagements de sécurité** dépendent du gestionnaire de la voie, en l'occurrence **la MEL**,

pour la quasi-totalité des routes et chemins de Quesnoy. Toute demande est évaluée à l'aune de l'expertise des professionnels de la voirie et de la sécurité routière. Les travaux s'effectuent dans la limite du budget alloué et selon un calendrier commun à toutes les communes de la MEL.

- **Les contrôles de vitesse** sont effectués par la **Gendarmerie ou la Police**, selon les secteurs. Si ces opérations de contrôles sont souvent réclamées par la population, force est de constater que lorsque celles-ci interviennent, elles sont très rapidement court-circuitées et rendues inopérantes par le signalement entre automobilistes sur des applications telle Waze ou par des appels de phare. L'habitant riverain, qui subit et s'inquiète des vitesses excessives, réclame plus de contrôles. Mais le même habitant s'en plaint en tant qu'automobiliste...

Pourtant, la sécurité routière relève principalement de l'addition

de comportements individuels, civiques et responsables des citoyens. Pour certains, un temps d'adaptation voire d'acceptation est parfois nécessaire, d'autant que le ressenti n'est pas le même que l'on réside en lotissement ou le long d'une départementale. ■



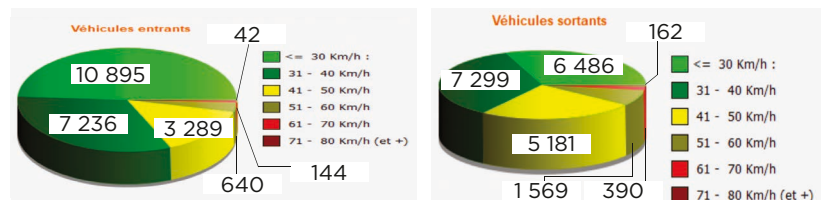
Comme dans de nombreuses communes de la métropole, Quesnoy a fait le choix de limiter la vitesse à 30 km/h dans un large secteur de la zone agglomérée et de rétablir des priorités à droite avec l'objectif de faire baisser la moyenne des vitesses et de réduire les situations à risque pour tous les usagers de la route et en particulier les plus jeunes et les plus vulnérables.

Zoom sur deux axes très fréquentés

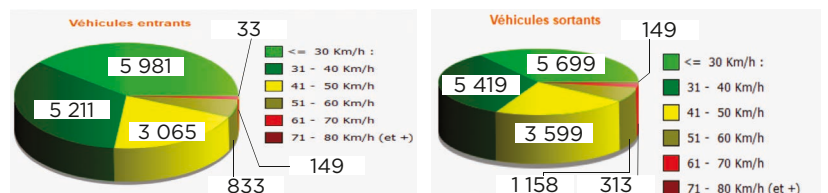
Notre commune a investi dans l'installation de 8 radars pédagogiques qui enregistrent les vitesses des véhicules entrants et sortants et fournissent des statistiques.

Sur la base factuelle de ces données relevées, nous constatons que depuis la mise en place de la limitation à 30 km/h au niveau de certains radars, la vitesse a baissé, parfois de façon très significative. ■

Rue Foch semaine du 24 au 30 novembre



Rue de Lille semaine du 24 au 30 novembre



Des associations en pleine forme

• L'Outil en main distingué et récompensé par la CARSAT

Pour la 12^{ème} année consécutive, la CARSAT Hauts-de-France a organisé son concours "Retraite et Bénévolat" visant à encourager et valoriser les associations par le témoignage de leurs bénévoles retraités, mettre à l'honneur leur engagement généreux et volontaire dans la vie associative, et aussi, à accompagner et à aider les associations qui créent du lien social.

L'Outil en Main a obtenu la 20^{ème} place sur 40 lauréats, distingué parmi 178 dossiers déposés et a reçu un prix de 2 000 euros.

Rappelons qu'à L'Outil en Main, des gens de métier retraités initient bénévolement aux métiers manuels, dans le cadre d'ateliers, chaque mercredi après-midi, des enfants de 10 à 14 ans.

Merci à tous ces bénévoles pour leur implication et leur engagement au service de la transmission intergénérationnelle et pour leur contribution au bien vivre-ensemble.

À noter :

L'association fêtera ses 15 ans à l'automne 2020.

• Un jardin écocitoyen en 2020

L'association Les ÉcoQuesnoysiens vient tout juste de fêter son 1^{er} anniversaire. Elle mène déjà de nombreux projets, proposant régulièrement des rendez-vous pour une consommation plus responsable : troc dressing, atelier zéro-déchet, repair café etc.

Un autre projet, celui d'un jardin écocitoyen s'est inscrit dans un partenariat étroit avec la Ville qui a mis à disposition de l'association, une parcelle du jardin du presbytère.

La Ville s'étant intéressée à la démarche initiée par la MEL, Lille métropole, capitale mondiale du design en 2020, ce projet de jardin écocitoyen a pu bénéficier gratuitement d'ateliers de coproduction animés par Les Saprophytes, collectif de designers, paysagistes et architectes.

Pour aller plus loin et concrétiser les belles perspectives envisagées pour un jardin exemplaire, participatif et vivant, les Ecoquesnoysiens ont répondu à l'appel à projets « mets de la transition dans ton quartier » proposé par la MEL.

Un accord de financement de 11 000 € a été obtenu sur la base d'un beau dossier travaillé par l'association. Nous nous réjouissons avec eux de ce soutien de la MEL.



SOLIDARITÉ

Les Vermicelles aux Philippines

La ville de Quesnoy-sur-Deûle soutient financièrement des projets menés par des jeunes Quesnoysiens. En 2019, une équipe scout a bénéficié d'une subvention pour partir aux Philippines aider une association.

Trois compagnons des Scouts et Guides de France ont fait du bénévolat dans l'association ERDA qui vient en aide aux enfants des bidonvilles de Manille, la capitale des Philippines. Cette association encourage les enfants philippins d'âge scolaire, issus des milieux défavorisés, à poursuivre leur scolarité ou à la reprendre s'il y a eu abandon et elle recueille des fonds pour aider la scolarisation et la formation de ces mêmes catégories d'enfants philippins. L'association a créé plusieurs centres dans la capitale et dans le pays.

Pendant trois semaines, les jeunes ont servi les repas le midi à une centaine d'enfants. Puis ils ont fait des activités manuelles, des jeux pédagogiques pour réviser les maths et l'anglais : un programme assez scolaire, qui a pourtant suscité auprès des enfants un enthousiasme inattendu ! L'aide de la mairie de Quesnoy-sur-Deûle ainsi que les petits jobs faits tout au long de l'année, ont permis d'offrir des fournitures scolaires à l'association et de financer les activités avec les enfants. ■



Un repas équilibré est fourni le midi à des enfants qui n'en ont parfois qu'un par jour.



Un mois de découvertes et de rencontres inoubliables pour Laura, Céline et Philippine, la jeune Quesnoysienne.

CCAS

L'Ange Gardien, un quartier intergénérationnel

Le lieu-ressource intergénérationnel porté par le CCAS va bientôt pouvoir accueillir ses premiers hôtes à l'Ange gardien.

L'aménagement du local se termine. Un collectif composé de bénévoles du CCAS, d'associations, d'élus peut maintenant se mobiliser sur des éléments concrets.

Un travail a été mené par ce collectif afin d'élaborer une charte d'engagement et de coopération qui sera proposée à toute association ou institution accueillie dans cet espace.

L'objectif est d'y créer un lieu de vie et d'initiatives citoyennes, de nouer des liens entre les différentes activités qui s'y déroulent et de proposer des accueils et animations nouvelles pour le public senior, avec une attention particulière pour les personnes souffrant de solitude.

RÉSEAU

La fibre optique, tout ce que vous avez toujours voulu savoir

La fibre se déploie depuis plusieurs mois sur la commune. Après un démarrage timide, 145 prises déployées début décembre, le rythme s'est accéléré. Début janvier 2020 ce sont maintenant 595 prises installées. Il y a un peu plus de 3000 prises à fibrer sur la commune.

SYNTHÈSE

Constitution du réseau fibre optique :

1. Le nœud de raccordement optique qui alimente les armoires de rue est opérationnel. Il est situé à Deùlémont près du rond-point de Match.
2. Les armoires de rue, d'où partiront les fibres vers les habitations, sont installées et reliées au nœud de raccordement optique cité ci-dessus.
3. L'étape en cours concerne le câblage entre les armoires de rue et les points de branchement optiques situés à proximité des domiciles.

L'accès à la fibre pour les Quesnoysiens sera disponible au plus tard en juin 2020. Le déploiement des points de branchement optiques proches des habitations se fera progressivement jusqu'à cette date.

Information sur le déploiement :

Chaque semaine COVAGE informe les fournisseurs d'accès des nouvelles prises installées, ensuite les fournisseurs informent leurs abonnés.

Pour ceux qui veulent passer à la fibre, le fournisseur d'accès retenu réalisera alors la connexion entre le point de branchement optique et le domicile en passant la fibre par le même chemin que la ligne téléphonique.

Le site COVAGE : <https://www.covage.com> peut vous indiquer si votre adresse est éligible au raccordement à la fibre. ■

MOBILITÉ

Borne de recharge pour véhicules électriques

L'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'espace public dépend de la MEL et un objectif de déploiement de 270 bornes avait été fixé à l'horizon 2018/2019. À ce jour, aucune borne n'a été installée à Quesnoy. Pourquoi ?

Dans le cadre d'une convention d'engagement, le groupe Bolloré porte l'investissement pour l'implantation de 167 bornes dans les communes de la MEL de plus de 5 000 habitants, dont Quesnoy-sur-Deûle. La MEL, complète cette initiative privée par un déploiement de 50 bornes sur les petites communes, comptant moins de 5000 habitants et 50 bornes sur des parkings et parcs relais.

L'entreprise Bolloré n'a pas respecté ses engagements puisque seules 48 des 167 bornes prévues étaient déployées fin novembre.

À Quesnoy, nous sommes en ordre de marche : délibération prise, proposition d'emplacement faite en lien avec la MEL et convention signée. Mais nous attendons confirmation sur le délai de réalisation par le groupe Bolloré. ■

SANTÉ

Un nouveau défibrillateur allée des Étreindelles

Un 8^{ème} défibrillateur a été installé par la Ville afin de renforcer un parc d'équipements qui peut sauver des vies.

Rappel : des défibrillateurs sont implantés : devant les deux pharmacies, rue de Lille et rue Belle Croix, à Sporti'Val, au complexe sportif (2), à Festi'Val, à la mairie et désormais face à la médiathèque. ■

Initiation aux gestes de premiers secours

en partenariat avec le centre de secours et d'incendie de Quesnoy-sur-Deûle

**Samedi 29 février 2020
à 14h00, salle de réunion à Festi'Val.**

Quesnoy, ville inclusive !

Le 22 novembre dernier, le Département du Nord a organisé une journée de réflexion sur le thème « BÂTIR ENSEMBLE LA CITE INCLUSIVE ». Nous étions 400 personnes à y participer, partenaires sociaux et élu-e-s.

Le sujet est actuel et ouvre de grandes perspectives. En effet, notre société est confrontée au vieillissement de sa population mais aussi au défi de l'accès au droit commun pour tous, en particulier les personnes en situation de handicap. Face à des parcours à l'évolution parfois imprévisible, les réponses se doivent d'être flexibles, modulables et souples.

Nous avons la chance à Quesnoy d'accueillir des partenaires associatifs qui depuis près de 30 ans s'inscrivent dans cet objectif, font évoluer leurs établissements ou leurs services et portent des projets innovants et ambitieux.

Il s'agit des associations AED et ASRL que nous vous proposons de découvrir un peu mieux. Partenaires reconnus de l'inclusion sociale, ils sont aussi acteurs de l'économie locale avec les 170 emplois qu'ils portent.

Il nous a paru intéressant de valoriser les parcours et projets de ces partenaires qui contribuent au quotidien à rendre notre ville plus inclusive, de façon à ce que chacun-e, quels que soit son handicap ou sa fragilité, y trouve sa place.

Françoise BOURDON, adjointe au logement
Christine BOCKLANDT, adjointe aux personnes âgées et au handicap

La grande famille de l'Arpha, résidents, bénévoles et professionnels, réunie pour Noël





Avec ses 85 salariés (auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, aide soignante, aide ménagère, technicienne d'intervention sociale et familiale, personnel administratif...) AED couvre un large secteur nord-ouest de la métropole lilloise et a pour but d'assurer une aide professionnelle dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne auprès de tous les publics : personnes en activité, personnes âgées dépendantes ou non et

personnes en situation de handicap. Les interventions peuvent être ponctuelles mais aussi quotidiennes.

Fin janvier 2020, l'association emménagera dans des bureaux neufs loués à la Ville.

2b rue de l'Ange Gardien, 59 890 Quesnoy-sur-Deûle
03 20 92 70 32, contact@A-E-D.net

Horaires : de lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Un peu d'histoire

À l'origine était AIDE, association intermédiaire créée à Quesnoy en 1989 pour accompagner le retour à l'emploi de personnes en chômage de longue durée. En 1998, AIDE donne naissance à AED, nouvelle association visant à répondre aux besoins croissants des services à domicile et offrir aussi des débouchés professionnels à des personnes en recherche d'emploi.

AIDE s'est arrêtée en 2010. AED a poursuivi seule son activité d'aide aux personnes âgées et en situation de handicap via un agrément qualité délivrée par la Préfecture du Nord.

Face à l'évolution du modèle économique du secteur des services à domicile, AED s'est donné les moyens de s'y adapter, de conforter son activité et de la développer.

C'est ainsi qu'en 2017, l'association a fait le choix de se rapprocher de l'association AMFD Métropole Nord Est dans le cadre d'une meilleure coopération mais surtout de l'hybridation de son panier de services, donc de ses sources de financements.

En 2018, le rapprochement avec une 3^{ème} association : ASAH'dom d'Haubourdin a pris la forme d'un Groupement Économique et Solidaire (GES) baptisé MIRIAD qui compte aujourd'hui 300 salarié-e-s accompagnant chaque année environ 5600 bénéficiaires (petite enfance, familles, seniors, personnes en situation de handicap, etc.)

AED s'engage pour les Bleuets

Depuis le 1^{er} janvier 2020, MIRIAD et AED ont repris la gestion de la résidence les Bleuets.

L'association francilienne « LBA Les Bruyères Association » a souhaité, de par son éloignement géographique, trouver un repreneur pour la gestion de cette résidence de 43 studios et appartements à destination d'un public senior.

C'est donc un acteur associatif local qui prend la relève et travaille à un nouveau projet en lien avec les résidents et leurs proches. L'objectif est de faire évoluer la prise en charge des personnes accueillies au sein de la résidence des Bleuets et notamment dans les périodes de fragilité que peuvent être les sorties d'hospitalisation, les pertes d'autonomie, les décès de proches.

Tout en demeurant sur le champ de l'accompagnement à domicile, et sans devenir une structure médico-sociale, il s'agira de faire évoluer la palette de services à disposition pour favoriser le retour et/ou le maintien de la personne dans son environnement de vie et repousser autant que possible son entrée en établissement.

Camille LAROUR, infirmière en gérontologie et Fabienne VANOVERFELDT assistante technique assurent la coordination de cette résidence et d'une autre située à Toufflers.

1 place des Bleuets
03 28 53 53 00



Goûter familial aux Bleuets



Humains & Engagés

Depuis plus de 25 ans, les établissements situés à Quesnoy sur Deûle, apportent des solutions concrètes au quotidien aux 85 personnes accueillies et à leurs familles tant au niveau de la prise d'autonomie qu'au niveau de la dépendance :

- accueil de jour
- accompagnement en foyer de vie
- accompagnement en foyer d'accueil médicalisé
- accompagnement en résidence de préparation à l'autonomie.

Ces différentes possibilités permettent de répondre à différents besoins du parcours de vie et le projet de l'établissement s'attache à mettre en œuvre les partenariats nécessaires aux besoins de chacun des habitants des établissements.

Ces établissements emploient 90 personnes.

6 rue du chêne
03 20 78 95 29

Un peu d'histoire

Depuis 1992, l'ARPHA, association de parents, a porté les ouvertures successives du Soleil bleu en janvier 1992), des Tournesols, des Lucioles en 2007 et du Clos de la Chesnaie en mai 2010 afin de construire des réponses adaptées et sur mesure aux besoins des personnes adultes handicapées déficientes visuelles.

L'ARPHA a fusionné avec l'ASRL, association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France, en janvier 2017 dans un souci de pérenniser et développer ses projets.

L'ASRL a été fondée le 3 décembre 1969. Elle compte aujourd'hui 43 établissements et services répartis dans la région.

Les valeurs principales de l'association sont : l'humanité, l'engagement et la solidarité.



Le handisport en équipe au clos de la Chesnaie.

Le Clos de la Chesnaie

2, rue Évariste Galois

12 places en foyer de vie
18 places de foyer d'accueil médicalisé

Le Soleil Bleu et les Tournesols

6, rue du Chêne

30 places de foyer de vie
10 places de foyer d'accueil médicalisé
3 places d'accueil de jour

Résidence accueil des Lucioles

Résidence en semi-autonomie et activité professionnelle

13, allée des charmes
8 places

3 établissements pour adultes déficients visuels avec handicap associé



une solidarité 100% locale

Le Fondarpha a besoin de vous pour faire plus. Chacun peut être donateur et devenir un acteur de la ville inclusive.

Le Fondarpha, fonds de dotation, collecte grâce à des bénévoles des fonds destinés à financer des activités essentielles au bien-être et au développement personnel des résidents des établissements. Le Fondarpha est habilité à recevoir dons, legs et donations.

1€ donné = 1€ pour les personnes handicapées

Concrètement, les fonds collectés permettent la réalisation d'activités adaptées facilitant l'épanouissement et l'inclusion des personnes dans un projet personnalisé : financement des sorties d'été, des activités sportives, des lunettes intelligentes permettant la lecture à des personnes malvoyantes, imprimante en braille etc.

COMMENT
DONNER ?

REPERES
CHIFFRES



Par prélèvement

Pour répartir votre soutien dans l'année, en renvoyant le bulletin.



Par carte bancaire

Sur www.fondarpha.fr



Par chèque

à l'ordre du Fondarpha
6, rue du Chêne- 59890 Quesnoy sur Deûle

30 € = 1 bowling

pour 6 résidents

100 € = 1 sortie à

l'Orchestre national de Lille
pour 5 résidents

**500 € = 1 appel
malade adapté**

DEDUCTION
D'IMPÔTS

Si vous êtes imposables, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Un don de	Vous coûtera	Réduction fiscale de
100 €	34 €	66 %

Conformément à la loi du 06/01/1978 vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant au Fondarpha. Le Fondarpha s'engage à ne pas céder, échanger ou louer les adresses.



INFORMATION

Toutes les infos en un clic

Désormais l'affichage légal disponible dans le hall de la mairie via la borne interactive est aussi accessible depuis votre ordinateur.

Rendez-vous sur notre site internet www.quesnoysurdeule.fr, rubrique Citoyenneté -> affichage légal. ■

JEUNESSE

Recrutement jobs d'été

La commune reconduit pour la 7^{ème} fois consécutive l'opération Jobs d'été et l'élargit à des missions auprès des services techniques et d'entretien.

Afin de leur apporter un premier contact avec le monde du travail et considérant l'intérêt de participer à une activité citoyenne et utile durant les vacances d'été, elle propose de recruter pendant les vacances scolaires d'été, **huit jeunes âgés de 16 à 18 ans**, encadrés par des agents titulaires, pour des périodes de 2 semaines pour chaque emploi, en juillet et août 2020.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la ville et les candidatures doivent être déposées le 28 février au plus tard
Contact : Ellen ACQUETTE, 03 20 63 16 69. ■

ANIMATION

En bord de Deûle,
un troquet toute l'année

Après le bel été du Caboul'eau, les Quesnoysien-ne-s confirment leur intérêt pour un lieu attrayant qui anime les bords de Deûle tout au long de l'année ... de la convivialité en toute saison. Le projet définitif a pris du retard mais 2020 sera l'année de son aboutissement.

L'expérience saisonnière très positive a permis de vérifier, s'il en était besoin pour certains, l'attractivité du site et l'intérêt des Quesnoysiens et des Métropolitains pour ce type d'offre d'accueil simple faisant la part belle aux productions locales. Cela confirme le choix initial de construire un bâtiment de caractère, de haute qualité architecturale et environnementale qui s'intègre dans cet écrin de verdure et qui en renforce l'attractivité en toute saison.

Un marché de travaux difficile à boucler ...

À la suite d'un 1^{er} appel d'offres infructueux et déclaré sans suite courant 2019, la Ville en a relancé un nouveau. Les petits projets qualitatifs ne sont pas jamais les plus simples à mener, surtout dans le cadre très contraignant des marchés publics. Le dossier avance mais plus lentement qu'espéré. Les principaux lots, indispensables au démarrage du chantier, sont en cours d'attribution. Des lots non pourvus feront l'objet de nouvelles demandes de devis dans un cadre négocié.

À ce stade du dossier, une ouverture du troquet à l'été est envisageable. ■

Investir dans le
solaire à Quesnoy

Rappel : La Ville a conclu un partenariat avec Solis pour l'installation d'une centrale photovoltaïque, ainsi qu'une petite unité d'autoconsommation sur le toit de la salle Festi'Val. Ce projet a souffert de la complexité administrative, de l'évolution de la réglementation et des prix de rachat de l'énergie, mais aussi des délais de réalisation d'une étude structurelle du toit de la salle. Tout cela étant réalisé, les commandes passées, les travaux devraient démarrer au cours du premier trimestre 2020.

Ce projet est ouvert à l'épargne citoyenne.

L'objectif de la collecte est fixé à 17 000 €. À ce jour, les citoyens investisseurs ont placé 8 015 € dans ce projet soit 47% de l'objectif.

www.asso-solis.fr



Ophélie BLAECHE a pris ses fonctions au secrétariat général le 15 octobre 2019.

MÉDIATHEQUE

Nuit de la lecture

Samedi 18 janvier.

Projection du film Vaiana à 18h à la médiathèque.
Gratuit sur inscription.



Jeux de rôle, drôles de jeux

Mercredi 5 février, après-midi

Initiation au jeux de rôle avec l'association Les Irrécupérables du jeu de rôle.

Heure de conte

Mercredi 19 février

11h - 11h30, pour les
11h30 - 12h pour les 6-10 ans
Gratuit sur inscription.

Oiseau migrateur

Mercredi 26 février, après-midi.

Atelier fabrique ton oiseau migrateur
À partir de 6 ans.

Au fil de l'eau, au fil des mots

Mercredi 11 mars, 15h.

Atelier de création artistique à partir de mots.



Dictée

Mercredi 18 mars, de 16h à 17h

Dictée collaborative et familiale
Inscription recommandée.

LES INCORRUPTIBLES

LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR DES JEUNES LECTEURS



Les Incorruptibles, quèsaco ?

Créé en 1988, le prix des Incorruptibles est pensé pour la jeunesse et par la jeunesse.

Les sélections par tranche d'âge, comptent chacune quatre à six livres. Elles sont lues, commentées et débattues par les élèves qui votent ensuite pour l'ouvrage qu'ils ont préféré. Celui qui emporte le plus de suffrages reçoit ensuite le Prix des Incorruptibles.

En partenariat avec la médiathèque, toutes les écoles primaires de Quesnoy-sur-Deûle participent à ce prix et les élèves voteront directement à la médiathèque.

À noter : tout adhérent de la médiathèque peut emprunter les documents et participer au vote, même les adultes !

Vous avez jusqu'au 26 mai pour lire les sélections et partager votre vote. Une urne spéciale sera mise à votre disposition. L'occasion rêvée de découvrir la richesse de la littérature et de l'édition jeunesse.

À vos lectures ! ■

L'école de musique vous souhaite
une bonne année musicale !



Merci à vous tous qui êtes venus applaudir chaleureusement les élèves de l'école de musique lors du concert de Noël le 18 décembre dernier.



Les histoires mises en musique par les plus petits et la classe de flûte ont enchanté les auditeurs de la médiathèque.



Le "Festival Flûtissimo" au conservatoire de Lille a permis à 6 élèves de l'école de musique de rencontrer les flûtistes de l'Orchestre National de Lille. Anri, Alice, Camille, Nine, Lucie, Fleurine ont vécu une belle expérience qui enrichira leur parcours.

Quant à Neil et Arthur, tubistes, et Darius, trompettiste, ils ont participé à un weekend autour des cuivres à Roubaix encadré par l'ensemble "L'Ilot Brass" en décembre.

Le plaisir de jouer ensemble !

Cette année encore, les orchestres et l'ensemble des guitares sont ouverts à chacun, élève ou non, Quesnoysien ou non Quesnoysien.

Vous êtes donc tous les bienvenus !

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'école de musique.

Dates retenir

25 janvier 2020 - 18h00, Festi'Val

Concert de l'école de musique "Quiz musical" musique de films...

Plein de surprises en perspective !

7 mars 2020 - 2 séances à 15h et 17h, Comines

"Carnaval d'ici et d'ailleurs" avec la participation des orchestres C2 de Quesnoy et Comines ainsi que le théâtre la Filoche.

4 avril 2020 - 17h00, Festi'Val

"Carnaval d'ici et d'ailleurs" avec la participation des orchestres C2 de Quesnoy et Comines ainsi que le théâtre la Filoche.

7 avril 2020 - 18h00, salle A. Sieux

Audition "Jeunes Pousses"

OMACL

Programmation de janvier à juin 2019

À tout âge venez vous divertir, voyager, découvrir, vous cultiver, dans une ambiance conviviale.
L'association vous propose :

Mercredi 19 février

Spectacle pour enfants.

La compagnie "Vague de Nuit" présente un conte musical "Pirate et Matelot". À la recherche d'une mystérieuse île dorée (séance photos des enfants avec les comédiens costumés).

Salle Festi'val à 15h.

À partir de 3 ans. Durée 50 mn.

Tarif unique : 3 euros.

Dimanche 1^{er} mars

L'Art' naccœur.

Une comédie de Nicolas VITIELLO avec lui-même et Franck LEBOEUF, Georges BELLER.

Des scènes hilarantes. ARTifice ! ARTgent ! ARTnaques

Au théâtre Sébastopol de Lille.

Spectacle à 15h30.

Places en carré or.

Tarif unique, transport compris : 50 euros.

Dimanche 19 avril

Le cirque du soleil.

Du grand spectacle. Le cirque théâtralisé.

Spectacle à 17h.

Tarif unique, transport compris : 63 euros.

Samedi 25 avril

Le voyage de printemps : Saint-Denis.

Visite guidée de la basilique.

Restaurant.

Visite guidée du stade de France.

Rassemblement : 6h

Départ : 6h15

Départ de Saint-Denis : 16h45

Retour Quesnoy : 19h30, face à la mairie.

Tarif unique : 73 euros.

Vendredi 8 mai

Bellewaerde.

Tarif adultes : 26 euros.

Tarif enfants : 21 euros.

(nés en 2004 ou après)

Samedi 30, dimanche 21 mai et lundi 1^{er} juin (Pentecôte)

Le grand voyage : 3 jours en Hollande.

Un programme détaillé et les modalités de ce voyage, ainsi qu'un bulletin d'inscription, sont disponibles à l'OMACL ou peuvent être envoyés par mail (omACL@wanadoo.fr).

Inscriptions avant le 17 janvier 2020 (au-delà en fonction des places disponibles)

Tarif : 370 euros*

Transport en car grand tourisme

Hôtel 4 étoiles Best Western

Visites guidées, repas

*hors petit-déjeuner du 30 mai et dîner du 1^{er} juin au soir, hors chambre individuelle (supplément : 60€).



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30. OMACL 48 rue Foch à Quesnoy-sur-Deûle.
Tél. 09 61 67 76 91.

Toutes sorties, spectacles et voyages, sous réserves. Nombre de places limité et non remboursable. Règlement complet sur simple demande.

www.facebook.com/omACL.quesnoy

omACL@wanadoo.fr.

Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure.

L'OMACL c'est aussi 11 sections, n'hésitez pas à vous y inscrire à la rentrée.

Anglais / Arts plastiques enfants / Danses folkloriques (groupe De Zotte Vlaamse) / Dessin adultes / Généalogie / Gym douce / Jeux détente (Tarot, belote, etc.) / Livr'Échanges / Loisirs Créatifs / Toutes collections / Voyages.

Tous renseignements sur les lieux et jours de fonctionnement peuvent être obtenus auprès de notre animateur Pascal AELBRECHT.

SPORT

Le club de canoë-Kayak **collectionne les médailles**

Les championnats de France de 2019 ont permis à de nombreux kayakistes de briller et d'obtenir d'excellentes places.

Louis TRENTESAUX a obtenu une médaille d'or sur 3000 mètres en K1, une médaille d'argent sur 500 mètres en K2 (bateau avec 2 équipiers) et une médaille d'or sur 500 mètres en K4.

D'autres jeunes ont obtenu d'excellentes places, Antoine HAMLAOUI et Charles FLAMENT 4^{èmes} en K2, Margot LALOUETTE 6^{ème} en K4, Juliette DESREUMAUX 7^{ème} en K1.

Bravo aussi aux seniors Christophe JACATON et Yannick PÉTRINS qui ont également brillé lors de ces championnats.

Une mention spéciale à deux compétiteurs des championnats de France de sport adapté en K1.

Cédric SZYMURA et ses 2 médailles d'argent sur 200 et 1000 mètres.

Arthur BELLORGET et ses 3 médailles de bronze sur 200 et 1000 mètres ainsi que slalom. ■



Si vous avez envie de rejoindre le club, rendez-vous les mercredis et samedis de 14h à 17h, allée des Étreindelles.

SPORT

Des jeunes en **renfort au FSM**



Le club FSM compte actuellement plus de 350 joueurs. Pour renforcer l'encadrement et l'équipe administrative, et continuer à développer le projet club, le FSM accueille trois jeunes en contrat de service civique pour la saison.

Océane GUÉANT, Killian DELOBEL et Alexandre ROBERT effectueront des missions liées au Programme Éducatif Fédéral : suivi administratif, communication, renfort d'encadrement sportif pour les enfants de 6 à 10 ans.

Ce dispositif est soutenu par la Ville qui a attribué au club une subvention exceptionnelle de 2 100 € représentant 80% du coût total de l'opération. ■

Les 75 ans de musique de Bernard STOPIN

Bernard STOPIN entouré du président de la philharmonie et de la tambour major.



Sainte-Cécile exceptionnelle pour M. Bernard Stopin qui a été mis à l'honneur pour 75 années au service de la musique !

Il a reçu la grande médaille d'or en collier de la part des représentants des fédérations musicales de la région.

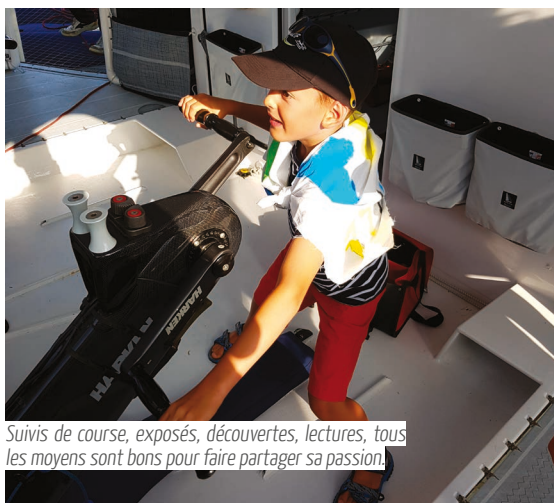
Madame la Maire, au nom du Conseil municipal, lui a remis la médaille de la Ville pour cet engagement bénévole, à la longévité exceptionnelle au service de la Philharmonie. Une mise à l'honneur et un témoignage de reconnaissance.

Félicitations Bernard ! ■

François GABART à Quesnoy ?

Timothée, passionné, poursuit son rêve (cf Quesnoysien n°172). Avec ses camarades de classe et sa maîtresse, il a invité François GABART, navigateur, à Quesnoy-sur-Deûle.

Affaire à suivre... ■



Suivis de course, exposés, découvertes, lectures, tous les moyens sont bons pour faire partager sa passion.

Les seniors quesnoysiens champions à intervilles 2019

Lors de la semaine bleue, l'équipe quesnoysienne s'est distinguée en remportant la 1^{ère} place du championnat organisé par le SIVOM.

C'est une grande première ! Bravo à toutes et à tous et rendez-vous en 2020 à Quesnoy pour la prochaine session. ■



DÉCÈS

Benachir LABZAË

68 ans - 27, rue Albert Walqueman

Marie LIENART veuve PIAT

85 ans - 5, rue du Maréchal Foch

Christiane LIBERAL veuve ANDRE

72 ans - 32, rue Blanche Porte

Marguerite LOUVEL veuve VASSA

94 ans - 52, rue de Verlinghem

Philippe VERCRUYSSSE

68 ans - 1, rue Jean Baptiste Charcot

Daniel PAUWELS

70 ans - 20, rue de la paix

Anne-Sophie POUILLIER épouse MARCOT

43 ans - 18 b, rue de Verlinghem

Maria PALMERIO

93 ans - 55, rue Saint-Vincent

Florence PAULET

50 ans - 76, rue de Lille

Sophie BORREWATER veuve WABLE

60 ans - 1157, rue de Comines

Irène HAEZEBROUCK veuve DUPONT

89 ans - 13, allée des Platanes

NAISSANCES

Baptiste LEPLAT, né le 23 août 2019

Noah ITIER CAILLAUX, né le 29 août 2019

Martin LEFETZ, né le 7 septembre 2019

Milya VANDEVEN, née le 8 septembre 2019

Alice AMMEUX, née le 10 septembre 2019

Basile LUCIDARME, né le 13 septembre 2019

Fidji GODEFRIN, née le 13 septembre 2019

Oriana RIOT DEPLAEDT, née le 19 septembre 2019

Gabriel D'HENIN, né le 23 septembre 2019

Tyméo D'HOINE, né le 23 septembre 2019

Basile PORTAUX, né le 7 octobre 2019

Margo FALSARELLA, née le 9 octobre 2019

Louise GROSSELET, née le 11 octobre 2019

Wahil ELKHADDARI, né le 13 octobre 2019

Eve DERYCKE, née le 15 octobre 2019

Marcus HERBIN, né le 16 octobre 2019

Iona HERBIN, née le 16 octobre 2019

Louise WIART, née le 18 octobre 2019

Isac FAUQUET, né le 22 octobre 2019

Angelo GORGAN, né le 30 octobre 2019

Ombeline DUMONT, née le 7 novembre 2019

Mila MOREL, née le 7 novembre 2019

Esteban MOREL, né le 7 novembre 2019

Livia DI PIETRO, née le 15 novembre 2019

Adem NUTTEN, né le 29 novembre 2019

Anatole PATINIER, né le 30 novembre 2019

Mylan ZUINDEAU, né le 2 décembre 2019

MARIAGES

MACABIAU Frédéric et DECANter Céline - 16 novembre 2019

Le bon plan 2020 !

Pour ne manquer aucune animation dans la commune,
inscrivez-vous à la Newsletter :
communication@quesnoysurdeule.fr

Retrouvez toutes les animations et précisions sur www.quesnoysurdeule.fr et sur la page Facebook Ville-quesnoy sur deule

Janvier

Mardi 21 janvier
Atelier écogestes
18h - Château

Samedi 25 janvier
Concert des élèves de l'école de musique
18h - Festi'Val

Vendredi 31 janvier
Vœux à la population
18h30 - Festi'Val

Février

Dimanche 2 février
Repas couscous - FNACA
À partir de 12h - Festi'Val

Samedi 8 février
• Don du sang
De 8h30 à 13h - Festi'Val

• Loto - Club de Tennis de table
18h30 - Festi'Val

Samedi 15 février
Cérémonie d'accueil des nouveaux Quesnoisiens
10h30 - Salon d'honneur, mairie

Dimanche 16 février
Journée médiévale fantastique - Irrécupérables du jeu de rôle
Festi'Val

Mercredi 19 février
Spectacle enfants - OMACL et ville de Quesnoy
15h - Festi'Val

Samedi 29 février
Carnaval - GPEP
16h - Festi'Val

Mars

Samedi 7 mars
Bourse aux vêtements printemps/été - Association familiale
Festi'Val

Dimanche 8 mars
• Atelier choral - Baladissimo
Accueil à 9h30 - Salle Albert Sieux

• Loto - Football Saint-Michel
Festi'Val

Dimanche 15 mars
1^{er} tour des élections municipales

Dimanche 22 mars
Éventuel second tour des élections municipales

Judi 19 mars
Commémoration du "Cessez-le-feu" en Algérie
18h - Monument aux morts

Samedi 28 mars
• Vide-greniers de la gare
• Soirée familiale - APEL Sainte-Marie
Festi'Val

Avril

Mercredi 1^{er} avril
Le Grand Bleu : À la dérive, spectacle jeune public
Festi'Val

Samedi 4 avril
Spectacle concert de marionnettes "Carnavals d'ici et d'ailleurs" - École de musique
17h - Festi'Val

Dimanche 5 avril
• Troc dressing - Les ÉcoQuesnoisiens
10h à 13h - Château
• Concert de printemps - Philharmonie
16h - Festi'Val

Samedi 11 avril
• Don du sang
De 8h30 à 13h - Festi'Val
• Soirée Années 80 - Association Q Event
Festi'Val

La vie associative, ce sont aussi de formidables synergies entre associations pour plus de solidarité.



La soirée Halloween concoctée par Virginie PLAISANT des fêtes d' Alice à la demande de la Ville a permis de recueillir la somme de 460 € qui a été remise à l'association Le Noël des déshérités.



Le stand de la braderie solidaire à l'initiative du CCAS a fait un bénéfice de 737 € entièrement reversé à une Quesnoysienne atteinte de la maladie de Charcot pour l'aider à l'achat d'une voiture adaptée.



L'association Plaisir Danse a remis un chèque de 2 000 € à FONDARPHA pour les activités des résidents du Soleil bleu, des Lucioles, du clos de la Chesnaie, les Tournesols.



14 partenaires et la Ville se sont mobilisés pour la grande cause nationale du Téléthon et ont pu reverser 2 295 € pour la recherche et le bien-être des malades.



Ville et campagne propres 6, 7 et 8 mars 2020 Appel à volontaires

Renseignements et inscriptions
developpement-durable@quesnoysurdeule.fr
03 20 63 61 54

